

Justificatif généré le 15/06/2022

Support de parution :



Date de parution :

15/06/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=299422>

N° d'annonce :

611623

SEPHOLEY

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.000 €

Siège social : 24 rue Garnier Pages 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

882 088 875 R.C.S. Créteil

Par décision en date du 12 mai 2022, l'actionnaire unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 12 mai 2022 et sa mise en liquidation.

A été nommé liquidateur Madame Sephora GOIGNAN, demeurant 42, avenue des Fusillés de Châteaubriant – 94100 SAINT MAUR DES FOSSES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé rue de 24 rue Garnier Pages – 94100 SAINT MAUR DES FOSSES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS : CRETEIL

Pour avis, l'actionnaire unique.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeHz1HVRE

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHz1HVRE>

